



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE

Séance du 26 mars 2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Conseil Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	19

Date de la convocation :
Le 19 mars 2015

Date d'affichage

01 AVR. 2015

Objet de la délibération :

**Approbation du Compte
Administratif 2014**

L'an deux mille quinze, le 26 mars.

À 18h00, le conseil syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier (pouvoir de Madame TROUVAIN Corinne), Mesdames DECAMP Annick (pouvoir de Monsieur LANGLOIS-MEURINNE Grégoire), FOYART Kristine et PARIGOT Marianne, Messieurs ALLARD Patrick, CARVALHO Patrice, DEMAISON Daniel, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent et WARIN Gérard.

Secrétaire : Madame DECAMP Annick

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Monsieur GRANIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur FERREIRA Olivier, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	13 485,19 €	- €	446 348,75 €	1 234 700,47 €	459 833,94 €	1 234 700,47 €
TOTAUX	13 485,19 €	- €	446 348,75 €	1 234 700,47 €	459 833,94 €	1 234 700,47 €
Résultat de clôture	13 485,19 €		- €	788 351,72 €	- €	774 866,53 €
Restes à réaliser	1 172 957,48 €	919 113,09 €	- €	- €	1 172 957,48 €	919 113,09 €
RESULTAT CUMULE		- 267 329,58 €		788 351,72 €		521 022,14 €

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le 01/04/2015
Notification le 01/04/2015
Par délégation, le D.G.S.

3- Constate, avec les indications du Compte de Gestion 2014, une intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire d'un montant de 102 699,75 € à la section de fonctionnement,

4- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

5- Vote et arrête les résultats définitifs tels qu'ils sont indiqués au compte de gestion dressé par le receveur à savoir :

Déficit d'investissement : 13 485.19 €

Excédent de fonctionnement : 891 051.47 €

Le Président,
Olivier FERREIRA

